

République Française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Sélestat-Erstein

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE BENFELD ET ENVIRONS**

Conseil de Communauté
Communauté de Communes de Benfeld et Environs
27 janvier 2010 – 18h00

ORDRE DU JOUR – SEANCE DU 27 JANVIER 2010

I) DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

- 1) Désignation d'un secrétaire de séance

II) FINANCES

- 1) Demande d'adoption d'une décision modificative dans le budget annexe « Assainissement »
- 2) Demande d'adoption du compte administratif 2009 du budget annexe « Assainissement »
- 3) Demande d'adoption du compte administratif 2009 du budget annexe « Atelier-Relais »
- 4) Demande d'adoption du compte de gestion 2009 du budget annexe « Assainissement »
- 5) Demande d'adoption du compte de gestion 2009 du budget annexe « Atelier-Relais »
- 6) Transfert des résultats 2009 du budget annexe « Ateliers-Relais » au budget général
- 7) Dépenses et recettes nouvelles 2010
- 8) Demande de versement d'une subvention à l'office de tourisme de Benfeld et environs
- 9) Demande de versement d'une subvention à Erstein-Cinéma
- 10) Demande de versement d'une subvention à Benfeld TV

III) DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

- 1) Demande d'admission en non-valeur

IV) JEUNESSE-ENFANCE

- 1) Demande d'adoption d'un avenant n°2 à la délégation de service public du multi-accueil à BENFELD avec l'association ALEF

Le Conseil de la Communauté de Communes de BENFELD et ENVIRONS s'est réuni, en séance ordinaire, le 27 janvier 2010 à 18H00, sur convocation régulière en date du 18 janvier 2010 sous la présidence de M. Michel KOCHER, Président.

Mme Mireille LUX, procède à l'appel nominatif.

APPEL DES DELEGUES :

Prénom/Nom	Qualité	Commune	statut	Pouvoir/suppléant
Michel KOCHER	Président	MATZENHEIM	Présent	
André WETZEL	Délégué	BENFELD	Présent	
Jean-Claude AMPSLER	Vice-Président	BENFELD	Absent	
Xavier HUMLER	Délégué	BENFELD	Présent	
Christian PECHEUX	Délégué	BENFELD	Présent	Pouvoir : M. SAAS
Jean-Marc SAAS	Délégué	BENFELD	Absent excusé	
Esther SITTLER	Déléguée	HERBSHEIM	Absente excusée	Suppléante : Mme Odile BRUN
Jean-Georges GUTH	Délégué	HERBSHEIM	Présent	
Auguste SCHNAITER	Vice-Président	HUTTENHEIM	Présent	
Jean-Jacques BREITEL	Délégué	HUTTENHEIM	Présent	
Mireille LUX	Déléguée	HUTTENHEIM	Présente	

Prénom/Nom	Qualité	Commune	statut	Pouvoir/suppléant
Christophe SAETTEL	Délégué	KERTZFELD	Présent	
Francine FROMENT	Vice-Présidente	KOGENHEIM	Présente	
Patrick THIRION	Délégué	KOGENHEIM	Présent	
Martine LIMACHER	Déléguée	MATZENHEIM	Présente	
Jean-Claude ROHMER	Vice-Président	ROSSFELD	Présent	
Daniel KOEHLER	Délégué	ROSSFELD	Présent	
Denis SCHULTZ	Vice-Président	SAND	Présent	
Jean-Paul BRUGGER	Délégué	SAND	Présent	
Roger KIEFFER	Délégué	SERMERSHEIM	Présent	
Marie-Thérèse GEORGE	Déléguée	SERMERSHEIM	Présent	
Claude WISSENMEYER	Vice-Président	WESTHOUSE	Présent	
Suzanne WENDLING	Déléguée	WESTHOUSE	Présente	
Jacques HELFTER	Vice-Président	WITTERNHEIM	Présent	
Christiane SPITZ	Déléguée	WITTERNHEIM	Présente	

Conseillers en fonction	Conseillers titulaires présents	Conseillers suppléants présents	Pouvoirs	Excusés
26	24	01	01	02

Autres personnes présentes :

Mmes et MM. les délégués suppléants
M. Roland BRENDLE, Conseiller général,

Services internes :

M. Philippe GRUSSENMEYER, Directeur Général des Services
M. Claude LEFEVRE, Directeur Général Adjoint
M. Gilles PETITDEMANGE, Agent de développement

Le quorum étant atteint, M. le PRESIDENT ouvre la séance à 18h45.

I) DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

1) Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRESIDENT indique que le code général des collectivités territoriales impose de nommer au moins un membre du conseil pour remplir les fonctions de secrétaire (articles L.5211-1 et L.2121-15).

M Christian PECHEUX, à l'unanimité, est désigné en qualité de secrétaire de séance.

II) FINANCES

1) Demande d'adoption d'une décision modificative au budget annexe «Assainissement»

Le Président, Michel KOCHER, expose à l'assemblée que lors de l'établissement du compte administratif «Assainissement» 2009, il a été constaté un dépassement de crédit budgétaire de 3,38 € sur un chapitre d'opérations d'ordre.

Il convient donc de procéder à une *ultime* décision modificative, qui n'entraîne aucune dépense supplémentaire.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE Après en avoir délibéré,

DECIDE

D' ADOPTER la décision modificative au budget annexe «Assainissement» 2009 suivante :

SECTION D' EXPLOITATION

DEPENSES

Article 023 – Virement à la section d'investissement + 10 €
ce qui porte le total de ce compte à 627.020 €

RECETTES

Article 777 – Quote-part des subventions d'investissement
virée au compte de résultat + 10 €
ce qui porte le total de ce compte à 78.210 €

SECTION D' INVESTISSEMENT

DEPENSES

Article 139111 – Agence de l'eau + 10 €
ce qui porte le total de ce compte à 78.210 €

RECETTES

Article 021 – Virement de la section d'exploitation + 10 €
ce qui porte le total de ce compte à 627.020 €

2) Demande d'adoption du compte administratif 2009 du budget annexe
«Assainissement»

M LE PRESIDENT s'étant retiré de la séance ;

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE
Après en avoir délibéré,

DECIDE

DE CONSTATER la concordance avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice, aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie et aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

D' ADOPTER LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L' EXERCICE 2009 du budget annexe «Assainissement», arrêté aux chiffres suivants :

Budget annexe «ASSAINISSEMENT» (M49)

SECTION D' EXPLOITATION

Total dépenses :	883.143,65 €
Total recettes :	1.155.012,76 €
Excédent :	271.869,11 €

SECTION D' INVESTISSEMENT

Total dépenses :	471.244,57 €
Total recettes :	832.122,05 €
Excédent :	360.877,48 €

Solde de clôture en tenant compte du déficit antérieur :	- 163.527,75 €
-------------------------------------------------------------	----------------

3) Demande d'adoption du compte administratif 2009 du budget annexe «Ateliers-Relais»

M LE PRESIDENT s'étant retiré de la séance ;

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE
Après en avoir délibéré,**

DECIDE

DE CONSTATER la concordance avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice, aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie et aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

D' ADOPTER LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L' EXERCICE 2009 du budget annexe «Ateliers-Relais», arrêté aux chiffres suivants :

Budget annexe «ATELIERS-RELAIS» (M14)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total dépenses :	2.376.516,82 €
Total recettes :	2.301.414,66 €
Déficit :	75.102,16 €

SECTION D' INVESTISSEMENT

Total dépenses :	1.790.344,83 €
Total recettes :	2.301.414,66 €
Excédent :	511.069,83 €

Solde de clôture en tenant compte de l'excédent antérieur :	+ 936.633,87 €
-------------------------------------------------------------	----------------

4) Demande d'adoption du compte de gestion 2009 du budget annexe «Assainissement»

APRES avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2009 du budget annexe «Assainissement» ;

APRES s'être assuré que la trésorière a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2008, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les écritures d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

CONSIDERANT QUE la vérification des comptes et pièces justificatives n'a donné lieu à aucune observation ;

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE
Après en avoir délibéré,

DECIDE

DE DECLARER que le compte de gestion du budget annexe «Assainissement» dressé pour l'exercice 2009 par la trésorière, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle, ni observation, ni réserve de sa part.

5) Demande d'adoption du compte de gestion 2009 du budget annexe «Ateliers-Relais»

APRES avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2009 du budget annexe «Ateliers-Relais» ;

APRES s'être assuré que la trésorière a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2008, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les écritures d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

CONSIDERANT QUE la vérification des comptes et pièces justificatives n'a donné lieu à aucune observation ;

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE
Après en avoir délibéré,

DECIDE

DE DECLARER que le compte de gestion du budget annexe «Ateliers-Relais» dressé pour l'exercice 2009 par la trésorière, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle, ni observation, ni réserve de sa part.

6) Transfert des résultats 2009 du budget annexe «Ateliers-Relais» dans le budget général

VU la délibération du 3 mars 2009 décidant la suppression du budget annexe «Ateliers-Relais» au 30 juin 2009 ;

VU la délibération de ce jour adoptant le compte administratif 2009 du budget annexe «Ateliers-Relais» ;

VU la délibération de ce jour adoptant le compte de gestion 2009 du budget annexe «Ateliers-Relais» ;

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE
Après en avoir délibéré,

DECIDE

DE TRANSFERER LES RESULTATS 2009 du budget annexe «Ateliers-Relais» dans le budget général, à savoir :

Déficit de fonctionnement :	75.102,16 €
Excédent d'investissement :	936.633,87 €

7) Dépenses et recettes nouvelles 2010

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE
Après en avoir délibéré,

AUTORISE

LE PRESIDENT, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2010, à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, soit :

BUDGET	Article	Crédits ouverts au Budget précédent	Montant de l'autorisation (1/4)
BUDGET GENERAL (M14)			
Frais d'études	2031	35.074,00 €	8.768,50 €
Frais de développement	2032	25.000,00 €	6.250,00 €
Terrains nus	2111	2.000,00 €	500,00 €
Autres bâtiments publics	21318	2.571.600,08 €	642.900,02 €

BUDGET	Article	Crédits ouverts au Budget précédent	Montant de l'autorisation (1/4)
BUDGET GENERAL (M14) (suite)			
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	2135	16.600,00 €	4.150,00 €
Matériel et outillage d'incendie	21568	197,83 €	49,46 €
Autres installations, matériel et outillage techniques	2158	1.900,00 €	475,00 €
Terrains nus reçus au titre			

d'une mise à disposition (pistes cyclables)	21711	1.057.144,00 €	264.286,00 €
Installations générales, agencements et aménagements divers	2181	5.700,00 €	1.425,00 €
Matériel de transport	2182	75.172,00 €	18.793,00 €
Matériel de bureau et matériel informatique	2183	59.100,00 €	14.775,00 €
Mobilier	2184	85.300,00 €	21.325,00 €
Autres immobilisations corporelles (parc de matériel)	2188	129.138,88 €	32.284,72 €
BUDGET CINEMA (M14)			
Autres bâtiments publics	21318	30.000,92 €	7.500,23 €

8) Demande de versement d'une subvention de fonctionnement à l'Office de Tourisme de BENFELD et ENVIRONS

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE
Après en avoir délibéré,

VU la convention intercommunale d'objectifs du 20 Décembre 2007 passée avec l'Office de Tourisme de BENFELD et ENVIRONS pour la période 2008-2010 ;

DECIDE

DE VERSER une subvention de fonctionnement de 50.000 € (somme en toutes lettres : CINQUANTE MILLE) à l'Office de Tourisme de BENFELD et ENVIRONS.

9) Demande de versement d'une subvention de fonctionnement à l'association « ERSTEIN-CINEMA »

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE
Après en avoir délibéré,

DECIDE

DE VERSER une subvention de fonctionnement de 6.000 € (somme en toutes lettres : SIX MILLE) à l'association «ERSTEIN-CINEMA».

10) Demande de versement d'une subvention de fonctionnement à l'association « BENFELD - TV »

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE
Après en avoir délibéré,

DECIDE

DE VERSER une subvention de fonctionnement de 6.000 € (somme en toutes lettres : SIX MILLE) à l'association «BENFELD-TV».

III) DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

1) Demande d'admission en non-valeur de créances irrécouvrables

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE
Après en avoir délibéré,

DECIDE

DE PRONONCER la non-valeur des créances suivantes, après épuisement des procédures de recouvrement mises en œuvre par Mme la Trésorière de BENFELD, pour un montant total de 956,52 € :

NEUMEYER Christiane	278,04 €
MORIOT Pierre	257,36 €
SCHWEINBERG Noëlle	302,85 €
Sàrl RENOVATION DU CENTRE ALSACE	118,27 €

IV) JEUNESSE - ENFANCE

1) Demande d'adoption d'un avenant n°2 à la délégation de service public du multi-accueil à Benfeld avec l'association ALEF.

M. LE PRESIDENT expose qu'il a négocié de nouvelles conditions financières en faveur de la COCOBEN par le plafonnement du bénéfice de l'association. De même, la ventilation de la subvention intercommunale a été revue. C'est pourquoi il convient d'adopter cet avenant n°2 avec l'ALEF.

VU la convention de gestion initiale,

ADOpte l'avenant n°2 à la convention de délégation de service public du multi-accueil à BENFELD joint en annexe,

AUTORISE M. LE PRESIDENT ou son représentant à signer l'avenant n°2 susvisé.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil de Communauté est clos par M. le Président à 20h30.

Le Président,
Michel KOCHER

Le Secrétaire élu,
Christian PECHEUX
Délégué Titulaire

Le Secrétaire administratif,
Philippe GRUSSENMEYER
Directeur Général des Services